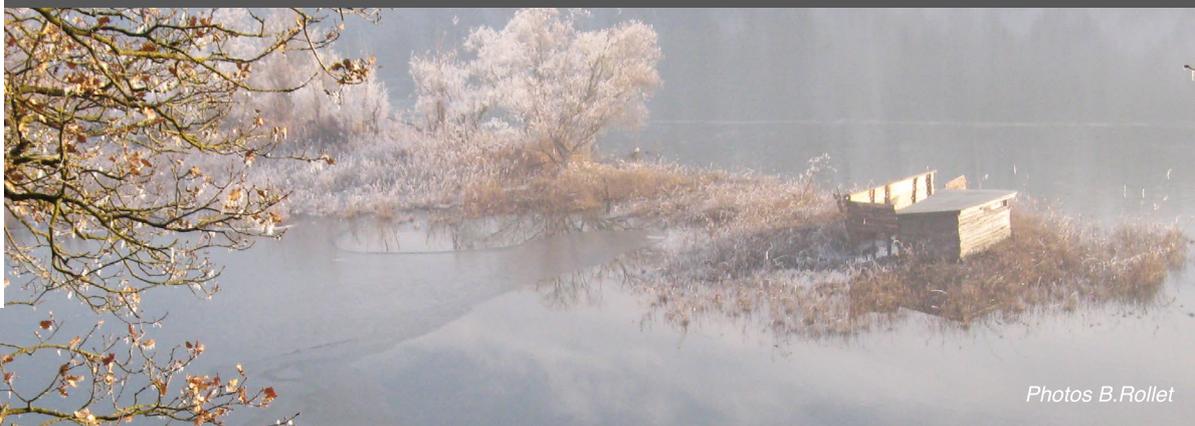


COMMUNE DE



Photos B. Rollet

EDITO

Bonjour,

Dans deux mois nous serons à la moitié de notre mandature. L'occasion de faire le point et de **vous rendre visite à votre domicile si vous le souhaitez pour échanger.**

Dans ce numéro nous vous informons des différents dossiers en cours,

de l'avancement des projets et du déroulement des travaux. Parmi les projets 2017, **nous souhaitons organiser une Journée Citoyenne** début septembre lors de l'inauguration du Centre Sportif et Culturel. Ce sera l'occasion de rassembler l'ensemble des St Paulois anciens et nouveaux autour de cet équipement rénové (côté vestiaires) et relooké (côté

Hall d'entrée). L'occasion aussi de débattre des sujets locaux et généraux qui intéressent la vie ensemble.

En ce mois de janvier 2017 je vous renouvelle au nom du conseil municipal le souhait d'une bonne année pour vous et vos proches.

Gérard Lunel

TRAVAUX

RD92 : C'est fait ! Le carrefour du Manissey est en service depuis décembre 2016. Le département à hauteur de 83 % et la commune 17 % ont investi environ 300 000 € pour sécuriser et aménager ce nouveau rond-point très attendu par les usagers aussi bien St Paulois que de passage. Pour info plus de **7 200 véhicules**, par jour, **empruntent la RD92 en traversant notre village.**

Cette année se fera l'aménagement de la ligne droite du Manissey jusqu'au pont de la Joyeuse. Ces travaux vont durer 6 à 8 mois. La municipalité vous remercie par avance pour votre patience et votre compréhension.

Château d'eau : Le chantier est décalé il démarrera en février ou mars et durera jusqu'en juin 2017. Le branchement sur l'eau de Romans sera réduit au minimum, le temps de refaire les canalisations et la cuve soit environ 2 ou 3 mois sur les 5 que durera le chantier.



Photo G. Lunel

Eglise : Démarrés en novembre, les travaux ont bien avancé côté sud, où les réparations des façades ont été réalisées et où les enduits sont presque terminés, mais compte-tenu du froid, le chantier est en pause pendant deux mois et reprendra au mois de mars. Vous pouvez d'ores et déjà admirer le clocher en pierre de tuf qui a été nettoyé de ses enduits et observer que la statue de la vierge qui domine le fronton a été remplacée sur un nouveau socle...

Gymnase : Aujourd'hui le gros œuvre est terminé côté vestiaires, les travaux intérieurs de second œuvre débuteront en janvier simultanément aux travaux de gros œuvre coté halle et entrée du gymnase. Pour l'instant la «vie à bord» reste acceptable malgré quelques désagréments ponctuels dûs aux chantiers.

Cabanabulles : Tout beau, tout neuf !

Inaugurés le 2 novembre dernier en présence de Mme Karine Guilleminot (Conseillère départementale), de Mr Raymond Rinaldi (Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales) de Mme Julie Vivant (directrice adjointe de l'agglomération) et Béatrice Rivoire (Service petite enfance de l'agglomération) des membres du conseil municipal, les locaux de Cabanabulles ont été complètement rénovés et embellis pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs assistantes maternelles. Ces travaux qui ont duré de Juin à fin septembre ont consisté à mettre les locaux en conformité avec les nouvelles réglementations de sécurité et d'accessibilité. Ils ont engagé un budget global de 131.917 € ht sur lesquels nous avons obtenu une dotation cantonale de 16.374 € et une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de 78.538 €. Ce qui laisse un budget de 37.000 € à la charge de la commune.



Photos: JP. Copeau

PLACE DE LA TUILERIE ÇA DEMARRE!

Le projet de construction d'un petit immeuble avec commerces et jardin sur la place de la Tuilerie est lancé !



Au terme d'une consultation de plusieurs entreprises, la commission d'urbanisme a sélectionné trois projets qui ont été présentés au Conseil Municipal pour en retenir un. Une enquête publique va être lancée pour déclasser la place de la Tuilerie de l'espace public afin qu'elle puisse être vendue au promoteur retenu. Par ailleurs le projet sera présenté aux commerçants potentiellement intéressés qui pourront ainsi se déterminer. Le chantier démarrera courant 2017.

SECTEUR DU VIEUX VILLAGE EN COURS D'ETUDE

C'est avec la société de portage EPORA que la commission urbanisme travaille actuellement pour élaborer les plans d'implantation des bâtiments et voiries dans le secteur du Vieux village. L'espace est bordé au nord par les maisons qui font face à la mairie où un petit immeuble est prévu. Au sud il s'étend jusqu'à la propriété Chaptal et englobe des terrains vierges et en friches. Le projet urbain porte sur l'aménagement global de ce secteur avec l'idée de préserver son caractère paisible et patrimonial tout en fournissant des logements et des espaces publics reliant la mairie et l'église. Pour l'instant plusieurs scénarii sont à l'étude. Ils seront présentés prioritairement aux propriétaires fonciers du quartier.

NOUVEAU PLU

Le PLU modifié est entré en application, vous trouverez le nouveau règlement sur le site internet et bientôt les plans

Brigitte Rollet : Adjointe à l'urbanisme et au cadre de vie.

BIENTÔT UNE ZONE DE LOISIRS À ST PAUL ?

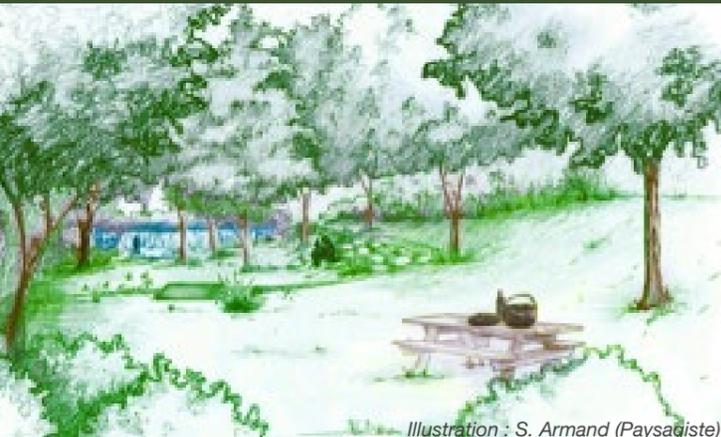


Illustration : S. Armand (Paysagiste)

Comme nous vous l'indiquions dans le précédent numéro, la commune travaille activement pour valoriser les abords du canal du Bia.

Ce très ancien ouvrage hydraulique qui prend sa source au seuil du Bia sur la Joyeuse, fût créé par les templiers lors de leur installation à la Commanderie. Il servait initialement aux usages domestiques et agricoles. Jusqu'en 2008 le canal irriguait la campagne en direction des Grands Champs et des Gourreys, et traversait le village d'est en ouest. Aujourd'hui l'usage du canal s'est perdu et les effets climatiques l'ont progressivement asséché. Il reste pourtant un

élément important du patrimoine St Paulois. **Par ailleurs l'état et l'agglomération travaillent en ce moment à un grand projet de réhabilitation de la Joyeuse pour lutter contre les inondations et préserver la biodiversité.** Une opportunité pour la commune de mettre en œuvre son projet de zones de loisirs autour du seuil du Bia et au sortir de la propriété Chaptal.

Le projet consiste à aménager des zones de loisirs dans ces deux endroits où le canal est lié à la rivière. Dans un premier temps c'est la zone du seuil du Bia qui est mise à l'étude. Il s'agit de réaliser une passe à poissons permettant de garantir la continuité écologique et d'aménager un espace paysager à disposition des habitants de St Paul et Châtillon ainsi qu'aux randonneurs et touristes. **Nous vous inviterons prochainement à une Réunion Publique pour vous présenter ce projet qui sera le premier équipement de loisirs à St Paul**

Brigitte Rollet : Adjointe à l'urbanisme et au Cadre de vie

RÉNOVATION DU JEU DE BOULES :

Les travaux débuteront ce mois-ci pour compléter et embellir l'ensemble des abords de la mairie.



Illustration : S. Armand (Paysagiste)

LES ONDES ELECTROMAGNETIQUES



Le 17 novembre, l'Association Saint Pauloise pour la Protection de l'Environnement (ASPPE), sensible aux pollutions environnementales, a invité l'association POEM26, Prévention Ondes ElectroMagnétiques pour une réunion publique sur ce problème sanitaire majeur.

Les Ondes ElectroMagnétiques artificielles sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus puissantes avec l'utilisation intensive des téléphones portables, des tablettes et des nouveaux objets connectés qui nécessitent des antennes-relais et la Wifi. Nos corps, sensibles sensoriellement, sont producteurs d'ondes électromagnétiques (coeur, cerveau...) et celles-ci peuvent être perturbées lors d'exposition, prolongée ou non, aux ondes électromagnétiques artificielles. Nous n'avons pas toutes et tous le même seuil de tolérance ; certaines personnes deviennent intolérantes à ces ondes et développent de nombreux symptômes

allant des maux de tête, douleurs musculaires, articulaires, troubles de la mémoire, de la concentration... aux problèmes cardiaques : **une nouvelle maladie est née : l'hyperélectrosensibilité. Aujourd'hui en Europe on estime qu'entre 2 et 10 % de personnes sont hyperélectrosensibles (HES).**

L'installation des nouveaux compteurs communicants (Aquarius, Gazpar et Linky) va nécessiter de très nombreuses antennes-relais et concentrateurs sur tout le territoire, l'arrivée de la 5G dans un proche avenir, la multiplication des objets connectés vont accroître de façon très significative les rayonnements électromagnétiques et l'on peut prévoir une augmentation importante des HES.

Ces derniers sont à la recherche de zones blanches (sans OEM) sur lesquelles ils pourraient vivre «normalement». Notons que le 31 mai 2011, l'Organisation Mondiale de la Santé a classé les ondes électromagnétiques comme probablement cancérigènes pour l'homme (classe 2B) et qu'en juillet 2016 l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, Alimentation, Environnement, Travail (ANSES) publie son premier rapport relatif aux ondes radioélectriques et leurs impacts sur les enfants et recommande :

- De reconsidérer les valeurs limites d'exposition réglementaires et les indicateurs d'exposition.
- De limiter l'exposition des enfants aux champs électromagnétiques.
- D'inciter à un usage raisonné des technologies de communication mobile.

Plus d'informations sur : [www.http://poem26.id.st/](http://poem26.id.st/)

Monik Blachon : membre de l'ASPPE

PHOTOVOLTAÏQUE CONTROVERSEE



Photo aérienne : Cabinet Beur

Jeudi 27 octobre s'est tenu à la salle des fêtes une réunion publique autour du projet de centrale photovoltaïque des Sablons.

Un projet ancien, non retenu par nos prédécesseurs et qui suscite des polémiques. Dans le cadre du programme de réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) les gouvernements européens incitent au développement des énergies renouvelables, alternatives aux énergies fossiles. Dans notre territoire, reconnu «à énergie positive» le photovoltaïque fait partie des potentialités importantes de notre région très ensoleillée. C'est pourquoi l'agglomération Valence-Romans Agglo, est intéressée de mettre en place un parc de panneaux photovoltaïques (développant une puissance de 4 à 5 méga watts) dans une partie de la carrière des Sablons. Il s'agit d'un espace de 9 ha constitué par l'ancienne décharge de produits toxiques enfouis depuis de

nombreuses années. Un espace où prospèrent une faune et une flore à protéger. Les participants au débat ont pu au cours de cette soirée poser toutes leurs questions et faire valoir leurs interrogations aux responsables de la Compagnie Nationale du Rhône et de la Société d'économie mixte ROVALER porteuses du projet. Il a été expliqué qu'une étude préliminaire d'un an serait conduite sur le site pour examiner la biodiversité locale au fil des saisons ainsi que les questions relatives à l'enfouissement des déchets. **Une enquête publique devant ensuite permettre aux citoyens de venir donner leurs avis et remarques.**



SPECTACLES DES TAP'S!

À l'approche des fêtes de Noël, les groupes de TAP 'S de l'école élémentaire «Magie», animé par Jim's Pelly et de «percussions» encadré par Florent Marciau ont offert aux enfants de maternelle des spectacles pleins de joie et d'énergie. Les enfants ont participé avec enthousiasme devant un public captivé.

Sonia Montagné : Adjointe à la vie scolaire et à la citoyenneté



Photo : E. Belle



Photo : S. Montagné

A FOND LE BALAFON!



Photo : Mi balafon

C'est un bala bobo que j'ai rapporté de la ville de Bobo Dioulasso au Burkina Faso. C'est un instrument mélodique qui se joue avec deux baguettes. Il est constitué de 15 lames de bois attachées sur un cadre de bois par des cordes. Sous chaque lame est accrochée une calebasse (petite courge africaine) qui permet d'amplifier le son.

C'est un instrument très mélodieux qui accompagne bon nombre de chants traditionnels qui parlent de la vie à travers des proverbes ainsi que des louanges pour valoriser différentes personnes. Nous avons cette fois chanté en l'honneur du chef du village, en l'occurrence monsieur le maire qui est bien connu et apprécié par les enfants.

Florent Marciau : Animateur TAP'S

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE a pour but d'organiser des moments conviviaux permettant de récolter des fonds afin de soutenir les activités culturelles et sportives proposées à nos enfants par les enseignants des écoles du village.

Mais les événements de l'association permettent aussi de créer des rencontres, de tisser des liens, tant entre familles d'enfants scolarisés à Saint Paul qu'entre habitants du village.

Les manifestations proposées tout au long de l'année sont variées (goûter d'Halloween, ventes de gâteaux, spectacle de Noël, vente de sapins, calendriers, vide-grenier, fête de l'école avec repas et concert plein air en soirée, etc.) et trouvent au fil des années de plus en plus de public hors parents d'élèves ; ce qui montre que l'association fait partie intégrante de la vie saint-pauloise ! Il est à noter également la très bonne entente inter-associations qui règne et surtout notre envie que cela perdure.

Nous sommes à l'écoute des suggestions et remarques qui viennent à nous pour agrémenter ou améliorer un programme déjà bien cadencé. N'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous remercions toutes les personnes qui participent de près ou de loin à tout ce qu'entreprend l'APE, ainsi que la municipalité et les enseignantes pour leur collaboration.

Nous organisons le 20 janvier 2017 à 20h une «ZUMBA PARTY» à la salle des fêtes, réservez la date dès maintenant et venez danser en vous amusant !

Elodie GAILLARD : Présidente de l'APE

ZOOM SUR ...



Photo : B. Rollet

Corinne MESEGUER, agent d'accueil à la mairie.

Depuis juin 2014, au service accueil, c'est Corinne Meseguer qui assure avec professionnalisme et écoute les nombreuses missions de ce service ouvert 6 jours sur 7. Par téléphone ou en mairie, elle oriente et renseigne les usagers pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Elle assure le traitement des documents administratifs (cartes d'identités, passeports...). Premier contact avec les services municipaux, c'est elle qui oriente les usagers vers les services compétents (urbanisme, eau, travaux, affaires scolaires, CCAS etc..)

Véritable rouage de transmission des informations, c'est elle qui aide les associations dans l'organisation de leurs activités : elle gère les réservations de salles communales, les demandes d'autorisations diverses... et met en forme sur le panneau lumineux les annonces des manifestations et événements à venir dans la commune. En binôme avec Elodie Belle, officier d'Etat civil, Corinne assure un soutien quotidien à l'ensemble des services : Gestion du courrier, traitement des informations municipales à destination des administrés, des services municipaux et des élus, réservation des salles de réunions, affichage des informations légales, etc... Contact privilégié avec les habitants, Corinne souhaite poursuivre ses formations dans l'expertise des affaires civiles. Aussi n'hésitez pas à venir en Mairie pour toutes questions ou démarches administratives, Corinne vous accueillera avec gentillesse tous les jours du lundi au Samedi de 8h 30 à 12h.

Paul Mathieu : Secrétaire Général

CHOCOLATS AU CHAUD

Les membres du CCAS et du Conseil Municipal vont cette année renouveler la distribution de chocolats auprès des personnes âgées de 85 ans et plus. Ce sera l'occasion de leur présenter nos meilleurs vœux et de passer un moment sympathique ensemble.

LE CCAS S'ÉQUIPE D'UNE RÉGIE PROPRE

Le service de portage des repas a connu cette année des retards de facturations liés à la gestion du Trésor Public. Nous renouvelons nos excuses auprès des personnes qui ont choisi ce service, et leur annonçons que nous avons décidé de mettre en place en 2017 notre propre régie au CCAS afin de ne plus être tributaire d'un service distant et d'offrir une meilleure prestation à nos concitoyens. Cette nouvelle régie sera effective en début d'année. Nous nous sommes fixé l'objectif d'une mise en place en Février.

AFFLUENCE POUR LE THÉ DANSANT

Dans le cadre de la semaine bleue, en collaboration avec le Club Amitié et Loisirs, nous avons organisé un Thé dansant à la salle des fêtes. Cette manifestation a eu lieu le 8 Octobre et a rassemblé plus de 150 personnes qui se sont retrouvées pour une après-midi très conviviale et animée.



Photos : JP. Copeau



Photos : JP. Copeau

REPAS DES AÎNÉS LE 4 MARS

Retenez bien la date du **samedi 4 mars 2017** pour le rendez-vous annuel à la salle des fêtes autour du traditionnel repas des Aînés. Le CCAS et les membres du Conseil Municipal seront heureux de vous y retrouver.



Photo : B. Rollet

ÉCHANGES AMIABLES DE PARCELLES AGRICOLES



Dans le cadre du projet de réhabilitation de la Joyeuse, il est prévu entre autres de tracer un canal de décharge dans la plaine de St Paul en direction de l'Isère pour évacuer d'éventuelles crues millénales.

Pour que le projet puisse se réaliser dans les meilleures conditions, il est prévu un processus d'ECIR (Echanges et Cessions d'Immeubles Ruraux). Il s'agit d'une procédure amiable qui consiste à s'entendre entre propriétaires fonciers pour échanger (dans le même canton ou un canton limitrophe) des parcelles dans les conditions suivantes : Pas de création de Commission Communale ou Intercommunale, Caractère amiable de l'opération, restructuration limitée aux volontaires, Procédure simple : pas de classement sols, Possibilité de cession de

petites parcelles, Possibilité de prendre en compte les projets communaux comme la régularisation de voirie, Pas de travaux connexes, Pas de réfection du plan cadastral, Pas de bornage des parcelles. Les agriculteurs seront contactés par le cabinet Sintégra qui conduit cette procédure pour le compte de l'agglomération.

Brigitte Rollet : Adjointe à l'urbanisme et au cadre de vie



CONFÉRENCE D'OLIVIER DE SCHUTTER

Vendredi 3 Février à 20h à la salle des fêtes de Peyrins, Olivier de Schutter (professeur de droit international et rapporteur spécial des nations unies pour le droit de l'alimentation) viendra exposer ; **ce qu'est l'agro-écologie, en quoi elle est nécessaire ? Comment la mettre en œuvre.**

Entrée libre. Une occasion rare d'entendre un intervenant de très haut niveau sur un sujet qui nous concerne tous.

ST PAUL ACCUEILLE LES NOUVEAUX ARRIVANTS

La réception d'accueil des nouveaux habitants s'est faite cette année dans la salle du conseil municipal le vendredi 9 décembre. Elle a permis de présenter la commune aux nouveaux St Paulois et d'établir le contact avec les élus et les services. Conçue comme un moment de rencontre et d'échange, la cérémonie d'accueil a donné l'occasion de découvrir les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'urbanisme, d'équipements municipaux, d'offres de services mais aussi la vie associative, culturelle sportive de notre village.

Jean Michel : Adjoint au vivre ensemble et à la cohésion sociale.



Photo : JP. Copeau



Photo : G. Lunel

ANIM'2PROX SORT SES PINCEAUX

Pour pouvoir financer leurs vacances au ski, les jeunes St Paulois d'Anim'2prox ont sollicité la mairie et proposé leurs services contre une modeste rétribution. Ils ont ainsi été missionnés pour repeindre les barrières des ponts sur la Joyeuse qui en avait grand besoin. Vous découvrirez ainsi que le pont des Buisnières, puis le pont du chemin de la Mûre et celui du pont Pouzin ont fait peau neuve. Une bonne idée qui fait des heureux des deux côtés (du pont).



CONCOURS DE DESSINS D'ENFANTS

L'Equipe de la Bibliothèque a organisé début Septembre un concours de dessins ouvert à tous les enfants de la commune, de 3 à 12 ans, sur le thème de l'automne. Samedi 5 novembre a eu lieu la remise des prix, en présence de nombreux parents et enfants.

Ce sont 134 dessins qui ont été évalués et notés par 9 jurés, répartis en 3 jurys, présidés par Laurent Bret, auteur-illustrateur.

Jury N° 1 (9/12 ans)

- 1^{er} prix : Nathan BIHLET
- 2^{ème} prix : Lou VEU
- 3^{ème} prix : Daniel MESHMAR

Jury N° 2 (6/9 ans)

- 1^{er} prix : Anna PATISSIER
- 2^{ème} prix : Noa MONTAGNÉ
- 3^{ème} prix : Manon VIDAL JORION

Jury N° 3 (3/6 ans)

- 1^{er} prix : Manon RAMBAUD
- 2^{ème} prix ex-aequo : Fanny VIDAL JORION et Johan ROBERT
- 3^{ème} prix ex-aequo : Tess GIRARD et Anya SAUNIER

Un prix spécial du jury a également été décerné à Abigaïl GARCIA (12ans).

Après la présentation des prix au cours de laquelle Laurent Bret a souligné l'esprit créatif des enfants et la qualité des œuvres réalisées, chaque lauréat a reçu un cadeau. L'après-midi s'est terminée autour d'un verre de l'amitié qui concluait cet agréable moment de rencontre.

Monique Laurens : Présidente de la Bibliothèque



CONTES DE NOËL À LA BIBLIOTHÈQUE



Mercredi 14 décembre 2016 la bibliothèque fêtait NOËL. Une trentaine d'enfants, et de nombreux parents, ont écouté de merveilleux contes de Noël présentés par Geneviève Ballouhey et Marie-Josiane Serpollet.

Un goûter était ensuite partagé en présence du Père Noël et de Gérard Lunel, maire. L'Equipe de la Bibliothèque les remercie pour leur présence.



Photo : JP. Copeau



Photo : J. Michel

VIN CHAUD, ARTISANAT ET ACCORDEON

Le marché de NOËL «version 2016» s'est tenu au gymnase ce dimanche 11 décembre, à l'initiative de Lucette Grand et de St Paul Activités, qui n'ont pas ménagé leurs efforts...

Efforts récompensés par une affluence importante, un grand nombre d'exposants, et surtout de bons moments passés à se rencontrer, à boire du vin chaud ou à acheter de belles choses en vue des fêtes... Christian à l'accordéon, accompagné spontanément par quelques personnes a égayé ce marché de NOËL, plébiscité par tous !

Vivement l'an prochain !

Jean Michel : Adjoint au Vivre ensemble et à la Cohésion sociale

L'AGENDA

* JANVIER *



13	Mairie	Vœux de l'équipe municipale	Salle des fêtes
15	Joyeuse Football	Boudin/Caillettes	Gymnase
15	Bibliothèque	Balade lecture	
20	Association des Parents d'Elèves	Soirée «Zumba»	Salle des fêtes
21	Bibliothèque	Veillée lecture + contes	Bibliothèque
26	Club Amitiés Loisirs	Assemblée Générale	Salle des fêtes
28 et 29	Comité des fêtes	Théâtre	Salle des fêtes



* FÉVRIER *

1	Club Amitiés Loisirs	Coinche inter club	Salle des fêtes
3	Les arts aux essarts	Lecture : les origines du monde	La ferme des essarts
4	Comité des Fêtes	Soirée des reines	Salle des fêtes
11	Bibliothèque	Carnaval	Bibliothèque
12	Chasse	Boudin	Gymnase

* MARS *



4	CCAS	Repas des anciens	Salle des fêtes
10	Ciné Citoyen	Projection-débat autour du film «Demain»	La ferme des Essarts
12	Joyeuse Football	Loto	Salle des fêtes
15	Bibliothèque	KAMISHIBAI	Bibliothèque
17	Jazz Génissieux	Concert	Salle des fêtes
18	Chasse	Repas	Salle des fêtes
24	Paroisse	Soirée solidaire	Salle des fêtes
25	Bibliothèque	Après-midi poésie	Bibliothèque
25	SPA	Théâtre	Salle des fêtes
26	Joyeuse Football	Loto	Salle des fêtes

INFOS PRATIQUES

CONTACTS MAIRIE : 04.75.45.30.98

E-MAIL : accueil@saint-paul-les-romans.fr

HORAIRES D'OUVERTURE : Tous les jours de 8h30 à 12h

PERMANENCE CCAS : Le dernier samedi de chaque mois, de 9h30 à 11h30

PERMANENCE URBANISME : Tous les jeudis matin de 10h à 12h

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS : Les samedis matin de 9h30 à 11h30

AGENCE POSTALE : 04.75.05.27.86. Tous les jours de 9h à 12h

DÉCHETTERIE DE ROMANS :

04.75.05.93.74. Du lundi au samedi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

DÉCHETTERIE DE MOURS : 04.75.72.99.28.

Ouvert tous les jours de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30. Fermé mardi et dimanche

TAXI ALPHA SERVICE & AMBULANCES DES COLLINES : 06.60.30.61.26

Erratum sur dernier bulletin municipal (octobre 2016)

Une erreur de mise en page s'est glissée dans l'article « retour à l'école ». En effet, le dernier paragraphe de l'article (...pour cette cuvée 2016...page 3) est le début de l'article « une année sous le signe du cirque » (page 2) écrit par les « Gaillardes », Karine GAILLARD et Perrine MONTGAILLARD.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : M.BLACHON, E. GAILLARD, M. LAURENS, G. LUNEL, F. MARCIAU, P. MATHIEU, J. MICHEL, S. MONTAGNÉ, C. MONTÉLIMARD, C. REYNAUD, B. ROLLET

CRÉDIT PHOTO : CABINET TANGRAM, S.ARMAND, J.P.COPEAU, P.GELÜCK, P. MATHIEU, J. MICHEL, S. MONTAGNÉ, B. ROLLET **CONCEPTION DE CE NUMÉRO** : B. ROLLET **MAQUETTE** et

RÉALISATION : D.RODILLON **IMPRESSION** : IMPRIMERIE SOUQUET.

